

qu'au Canada, le niveau de nos services publics et de sécurité sociale est à peu près aussi élevé que celui des Etats-Unis. Le résultat, a-t-il déclaré, signifie qu'en de certains domaines, nos impôts devraient être plus élevés que ceux des Etats-Unis, ce qui est le cas. Dans ces circonstances, nous sommes profondément impressionnés par le très lourd fardeau de responsabilités qui pèse sur les gouvernements au Canada pour arriver à ce que le niveau de leurs dépenses soit intégralement justifié, car il ne faut pas perdre de vue que le but de l'allégement fiscal pour une partie de la population peut être atteint aussi efficacement par le contrôle des dépenses que par une augmentation des impôts pour un autre segment de la population. C'est aussi aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux qu'il incombe de coordonner leurs programmes de dépenses et d'imposition de manière à s'assurer que leurs effets sur le contribuable soient aussi réduits que possible. Nous ne pensons pas qu'actuellement, cette coordination soit satisfaisante. Nous nous inquiétons que tant de temps et d'efforts soient consacrés à la révision de notre structure fiscale sans qu'il soit procédé à une révision aussi minutieuse des dépenses à tous les niveaux gouvernementaux et des sources de revenu, quelle que soit la difficulté -- que nous n'ignorons pas -- qu'une telle tâche imposerait.

2.06 Il existe un autre aspect des augmentations proposées dans la structure des taux qui mérite considération. Une proportion importante de femmes mariées sont maintenant employées régulièrement et leur revenu individuel peut créer une situation où, et le mari et la femme sont classés, au point de vue fiscal, comme célibataires. Bien que les conséquences